

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20250321-2025-del-03-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 Mars 2025**

Effectif du Conseil : 29

Présents : 21

Absents excusés : 06

Absents : 02

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour :

Contre :

Abstention :

N° de délibération : 03

**Date de transmission
en préfecture :**

21 MARS 2025

Par suite d'une convocation en date du 11 mars 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Mardi 18 mars à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Christiane COLET-BAILLET, Ermand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Anne-Marie CANGO, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI.

Absents excusés : Frédéric OTTO, Joël LANCASTRE, Juliette FARNABE, Nicolas BRESLAU, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absent : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Frédéric OTTO donne procuration à Ermand BOULON, Joël LANCASTRE donne procuration à Luigi LANCASTRE, Juliette FARNABE donne procuration à Sonia JEREMIE-CAMALET, Nicolas BRESLAU donne procuration à Jules OTTO.

Secrétaire de séance : Louis-Jules DARES

Débat sur le Rapport des Grandes Orientations Budgétaires 2025

Monsieur le Maire expose :

En application de l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 07 août 2015 et du décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 dans les communes de 3500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion des dettes.

Ce rapport donne lieu à débat mais doit être acté par une délibération spécifique.

Sur proposition du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L.2312-1 et 5211-36,

Vu le Code des relations entre le public et l'administration notamment son livre III,

Vu le débat sur le rapport des orientations budgétaires 2025 annexé,

Le Conseil municipal

Après échange de vues,

Article 1 : Prend acte du rapport sur les Grandes Orientations Budgétaires 2025 ci-annexé.

Article 2 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région.

Pour expédition conforme
Le Maire

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 24 MARS 2025



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr



COMMUNE DE VIEUX-HABITANTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20250321-2025-del-03-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2025

**C
O
N
S
E
I
L
M
U
N
I
C
I
P
A
L**

Rapport sur les Grandes Orientations Budgétaires 2025

HOTEL DE VILLE
Boulevard des Habissois souverains
Tél : 0590.98.42.02
Fax : 0590.98.48.33

SOMMAIRE

1^{ère} Partie : Un environnement politique, social et économique incertain 3

I- Des perspectives internationales contrastées.....4

- A- Une croissance modérée et inégale
- B- Une inflation qui ralentie
- C- Un chômage plus ou moins stable
- D- Un renforcement des risques géopolitiques

II- Le contexte national.....7

- A- Un taux de croissance difficilement estimable
- B- Une inflation en baisse
- C- Un chômage en hausse

III- Le contexte Guadeloupéen et habissois.....8

- A- Un climat des affaires tendu
- B- Un pouvoir d'achat en baisse
- C- Une inadéquation entre l'Offre et la Demande sur le marché du travail
- D- Des indicateurs inquiétants de l'économie Habissoise

IV- Une loi des Finances à l'épreuve de la situation de crise politique...12

- A- Les dates clés du projet de loi de finances
- B- Les Mesures de la LFI concernant les collectivités
- C- Situation des finances publiques

2^{ème} partie : Les Orientations Budgétaires 2025 en lien avec la fin de la mandature.....16

I- Une Gestion rigoureuses des Finances Publiques tout au long de la mandature.....17

- A- Une convention d'objectif réussie
- B- Une démarche vertueuse de la gestion de la section de Fonctionnement
- C- Des marges de manœuvre retrouvées pour un programme d'investissement

II- L'analyse des premiers résultats du BP 2024.....25

- A- Une capacité d'autofinancement confirmée
- B- Des résultats en Investissement : reflets de la dynamique territoriale

III- Les grands défis de la fin de la mandature.....28

- A- Poursuivre la modernisation de l'administration pour un service public efficace
- B- Respecter l'engagement sur un développement économique durable
- C- Accentuer la politique sociale, sanitaire et éducative
- D- Affirmer Vieux-Habitants comme Terre de Sport et de Culture
- E- Achever le PPI 2020-2026

INTRODUCTION

Préalablement au vote du Budget Primitif, le débat sur le **Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)** constitue pour les collectivités territoriales, une formalité substantielle en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce débat participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Ce débat doit être éclairé par la présentation préalable d'un rapport sur les orientations budgétaires, dans lequel, sont détaillés, non seulement les hypothèses d'évolution pour construire le projet de budget, mais également, les engagements pluriannuels aussi bien en Investissement qu'en Fonctionnement.

Le présent rapport a été rédigé, conformément au Code Général des Collectivités Locales, afin de servir de base aux échanges des conseillers (ères) municipaux (ales) et de permettre de débattre en toute connaissance de cause, des priorités de la majorité municipale.

Le ROB donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante.

L'année 2025 marque la dernière étape du mandat municipal qui se présente dans un contexte économique et politique particulièrement incertain.

Malgré tout, la majorité municipale, avec ses différents partenaires, dans le cadre de son programme politique **"Zabitan En NOUS"** annoncé lors de la campagne électorale de **2020**, va poursuivre et achever ses projets structurants tout en s'adaptant aux contraintes exogènes et endogènes à notre collectivité.

C'est dans ces conditions que le Conseil municipal est invité à délibérer pour prendre acte du présent Rapport sur les Orientations Budgétaires 2025.

1^{ère} Partie : Un environnement politique, économique et social incertain

I -Des perspectives internationales contrastées

A- Une croissance modérée et inégale

Selon le FMI, la croissance du PIB mondial devrait s'établir à 3,2% en 2024 et en 2025, soit un niveau similaire du taux de 3,2% enregistré en 2023.

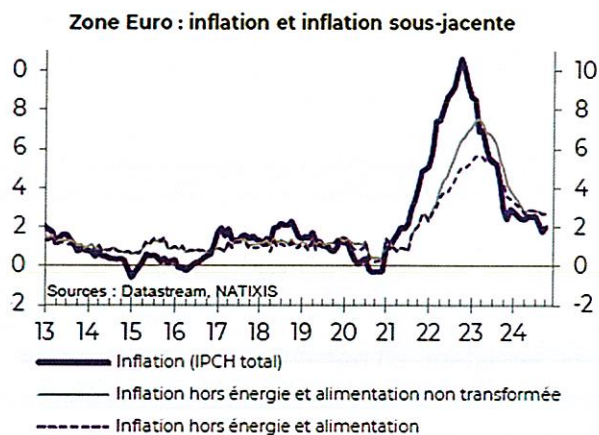
Cette stabilité est portée par la forte croissance affichée par les grandes économies de marché émergentes, notamment l'Inde, la Chine et l'Indonésie, contrastant avec les résultats moins dynamiques observés dans nombre d'économies avancées, particulièrement dans la zone euro.

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)	2023	2024	2025
Production mondiale	3,2	3,2	3,2
Pays avancés	1,6	1,7	1,8
États-Unis	2,5	2,7	1,9
Zone euro	0,4	0,8	1,5
Allemagne	-0,3	0,2	1,3
France	0,9	0,7	1,4
Italie	0,9	0,7	0,7
Espagne	2,5	1,9	2,1
Japon	1,9	0,9	1,0
Royaume-Uni	0,1	0,5	1,5
Canada	1,1	1,2	2,3
Autres pays avancés	1,8	2,0	2,4
Pays émergents et pays en développement	4,3	4,2	4,2
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,6	5,2	4,9
Chine	5,2	4,6	4,1
Inde	7,8	6,8	6,5
Pays émergents et pays en développement d'Europe	3,2	3,1	2,8
Russie	3,6	3,2	1,8
Amérique latine et Caraïbes	2,3	2,0	2,5
Brésil	2,9	2,2	2,1
Mexique	3,2	2,4	1,4
Moyen-Orient et Asie centrale	2,0	2,8	4,2
Arabie saoudite	-0,8	2,6	6,0
Afrique subsaharienne	3,4	3,8	4,0
Nigéria	2,9	3,3	3,0
Afrique du Sud	0,6	0,9	1,2
Pour mémoire			
Pays émergents et pays à revenu intermédiaire	4,4	4,1	4,1
Pays en développement à faible revenu	4,0	4,7	5,2

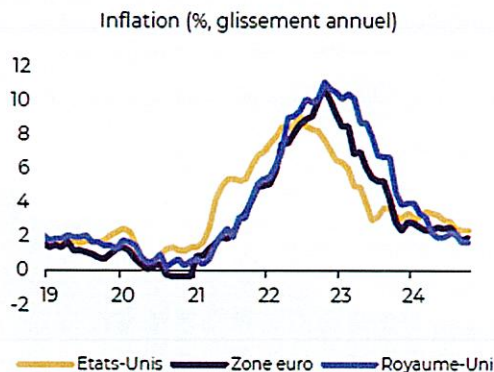
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

B-Une Inflation qui ralentie

L'inflation poursuit son repli sous l'effet du resserrement des politiques monétaires, de la baisse des prix de l'énergie et de l'atténuation des tensions sur les marchés alimentaires avec des projections pour la zone euro de 2,4% en 2024 et 2,1% en 2025.



L'inflation aux USA a été en 2024 de 2,9% en moyenne.



Il est important de noter que l'inflation de façon générale a connu une forte augmentation entre 2020 et 2022 mais a depuis ralenti, bien qu'elle reste plus élevée que la tendance pré-pandémique. Par exemple en décembre 2024, les prix étaient environ 10% plus élevés que ce qu'ils auraient été sans la pandémie.

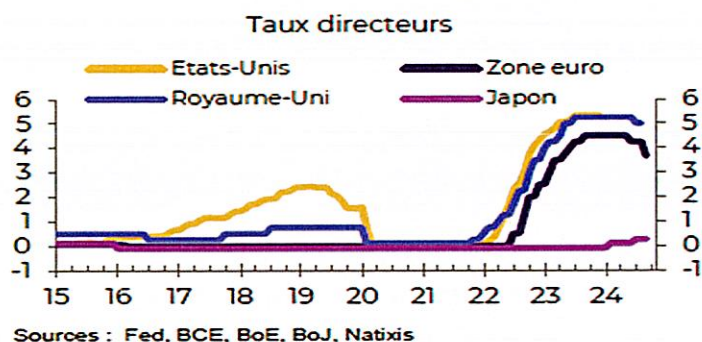
En outre, la plupart des banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS...) ont commencé à desserrer l'étau du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 :

- La Banque Centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,5% pour le taux de dépôt.

- La Fed a entamé son cycle d'assouplissement en abaissant son objectif de taux de 50 pbs

- La Banque d'Angleterre a également entamé son cycle de baisses de taux

En revanche, la Banque du Japon a mis fin aux taux négatifs et pourrait procéder à une nouvelle hausse de taux d'ici la fin de l'année.



C-Un Chômage plus ou moins stable

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le taux de chômage mondial devrait légèrement diminuer s'établissant en 2024 à **4,9%** contre **5%** en 2023.

Cependant, les inégalités sur les marchés du travail persistent, en particulier pour les femmes dans les pays à faible revenu. Elles sont particulièrement touchées par le manque d'opportunités d'emploi.

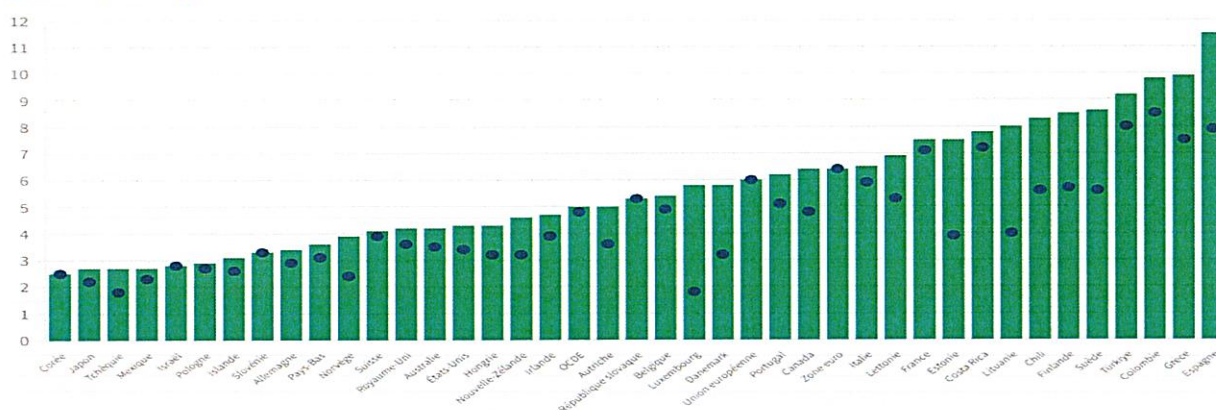
Le taux de chômage dans la zone **OCDE** est resté stable à **5%** en 2024.

Dans la **zone Euro**, le taux de chômage reste à un niveau historiquement bas soit **6,4%**.

Graphique 2 – Taux de chômage pour les pays de l'OCDE

Juillet 2024 et taux le plus bas enregistré depuis 2001, en pourcentage de la population active, corrigé des variations saisonnières

■ Taux le plus bas ■ Juillet 2024



Source : OCDE (2024) *Statistiques infra-annuelles du travail : Taux de chômage mensuels (Base de données)*

Les taux de chômage de juillet 2024 étaient supérieurs de 0.1 point de pourcentage ou moins à leur point bas historique en Corée, en Israël, en Slovaquie, et en République slovaque, ainsi que dans l'Union européenne et la zone euro. Ils étaient supérieurs de plus de 2.5 points de pourcentage à leur niveau le plus bas au Chili (juin 2024), au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en Grèce, en Lituanie, au Luxembourg, et en Suède. Pour le Costa Rica, le Chili, et la Türkiye, le taux de chômage est celui de juin 2024; pour le Royaume-Uni, mai 2024 ; pour la Suisse, premier trimestre 2024 ; pour la Nouvelle-Zélande, deuxième trimestre 2024.



D- Un renforcement des risques géopolitiques

L'intensification de la guerre en **UKRAINE** et du conflit au Moyen-Orient avec le renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration.

L'arrivée au pouvoir aux USA de **D. TRUMP** qui fait peser sur le monde le risque d'une politique de plus imprévisible

En Europe, la France qui dispose d'un gouvernement sans majorité ainsi que la coalition gouvernementale en Allemagne présentent de sérieux signes de fragilités.

De façon plus générale, selon le rapport GLOBAL Risks paru en 2024, les fausses informations, la montée des conflits et l'incertitude économiques figurent parmi les risques les plus importants cette année.

Ce rapport GLOBAL RISKS 2024 du Forum économique mondial apporte un éclairage précieux sur les risques et problèmes majeurs auxquels l'économie mondiale est susceptible d'être confrontée cette année et dans les années à venir.

Selon l'enquête sur la perception des risques mondiaux en 2024 : *"La majorité des personnes interrogées (54 %) s'attendent à une certaine instabilité et à un risque modéré de catastrophes mondiales, tandis que 30 % anticipent des problèmes encore plus importants. Les perspectives sont nettement plus sombres à l'horizon de dix ans, près des deux tiers des personnes interrogées s'attendant à une situation tendue ou turbulente."*

L'intervention télévisée du Président Macron le jeudi 05 Mars dernier à l'issue d'un conseil européen extraordinaire dédié à la guerre en UKRAINE et au renforcement de la défense Européenne ne fait que renforcer ce sentiment d'incertitude et de crainte.

II-Le contexte national

A- Une croissance difficilement estimable

Les perspectives économiques de la France sont proches de la moyenne de la zone euro avec un taux de croissance estimé à 1,1% en 2024 et 1,2 en 2025 selon l'OCDE.

Néanmoins, les prévisions des experts de Natixis sont plus pessimistes en raison d'une impulsion budgétaire négative annoncée par le Gouvernement dans l'optique de réduire le déficit public.

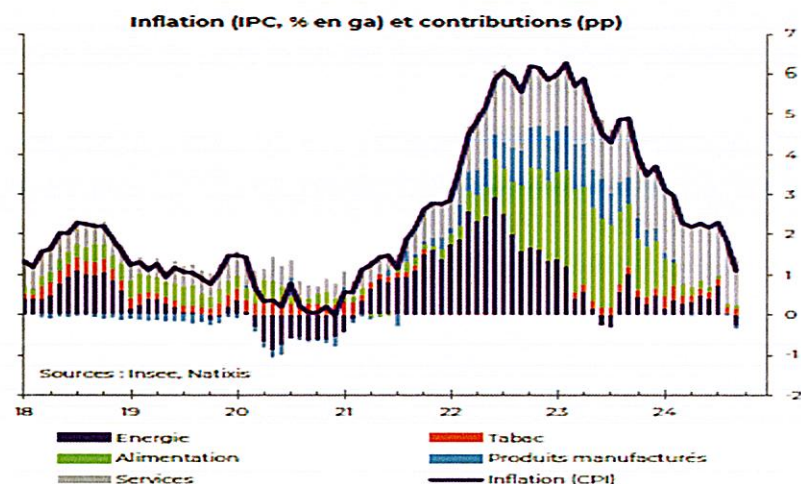
Prévisions

	2023	2024	2025
PIB (MA, %)	1,1	1,1	0,9
Consommation privée (MA, %)	0,9	0,8	1,1
Consommation publique (MA, %)	0,8	2,1	1,1
FBCF (MA, %)	0,7	-1,7	-0,2
Exportations (MA, %)	2,5	1,7	1,8
Importations (MA, %)	0,7	-1,3	1,9
Commerce extérieur (contrib, %)	0,5	1,0	-0,1
Inflation IPCH (%)	5,7	2,3	1,7
<i>hors énergie et alim. non-transf. (%)</i>	5,5	2,4	2,0

Source : Natixis CIB

B- Un ralentissement de l'inflation qui se confirme

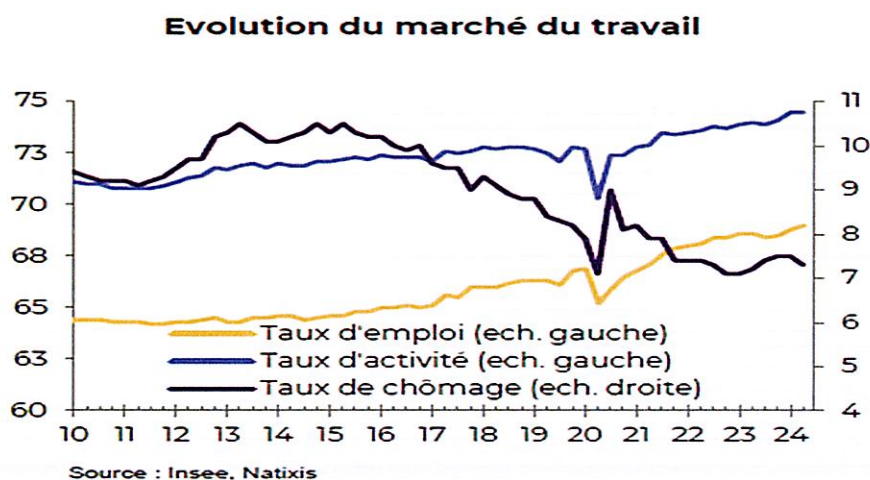
Selon les projections macro-économiques de la Banque de France, l'inflation devrait s'établir à **2,5%** en **2024** et retomber à **1,5%** en **2025**, contre **5,9%** en **2022** et **5,7%** en **2023**.



C-Un retour en hausse du chômage.

Le taux de chômage, en baisse continue de 2021 (8%) à 2023 (7,1%), a connu depuis, une légère remontée. Il s'est établi à **7,4%** au **deuxième trimestre 2024** selon l'Insee.

Les récentes annonces relatives à la multiplication des plans sociaux dans le secteur industriel et commercial soulignent la fragilité de la situation interne et le risque d'une probable récession.



III-Le Contexte Guadeloupéen et Habissois

Dans son numéro du mois de décembre 2024, l'**IEDOM** relate un climat des affaires qui se détériore.

Outre une détérioration de leur trésorerie et un alourdissement de leurs charges d'exploitations, les chefs d'entreprise s'inquiètent de l'allongement des délais de paiement de leur clientèle.

En parallèle, l'incertitude politique et fiscale à l'échelle nationale pèse sur les décisions d'investissement. La consommation des ménages est atone, dans un contexte de tensions croissantes autour du sujet de la vie chère.

Pour autant, les prix baissent légèrement. Sur le marché de l'emploi, les effectifs des entreprises se maintiennent, en dépit d'indicateurs moins bien orientés.

Selon l'enquête de conjoncture de l'IEDOM, la dégradation concerne l'ensemble des activités.

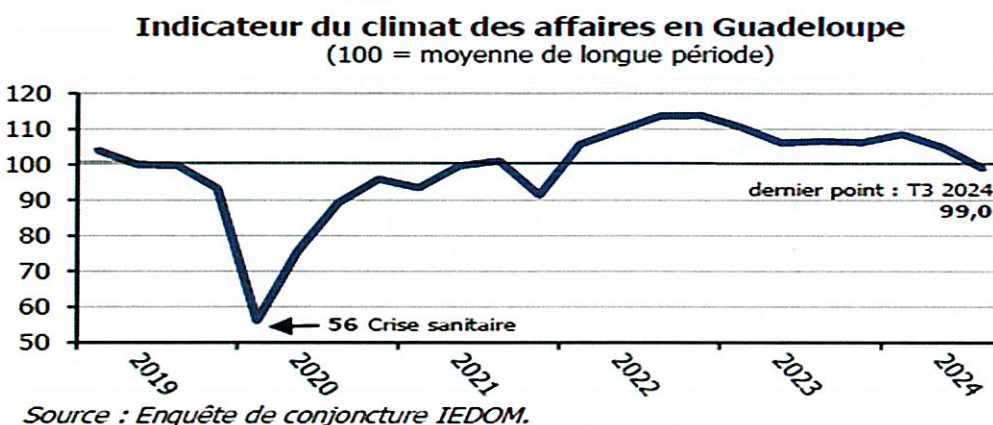
A- Un climat des affaires tendu

Pour la première fois depuis 2021, l'indicateur de climat des affaires (ICA) s'établit dès le troisième trimestre 2024 en dessous de sa moyenne de longue période (100points) soit à 99.

Cette situation s'explique principalement par une dégradation de l'activité au cours du dernier trimestre 2024.

Les professionnels interrogés signalent une détérioration de leur trésorerie et une augmentation de leurs charges d'exploitations.

En parallèle, les délais de paiement s'allongent.

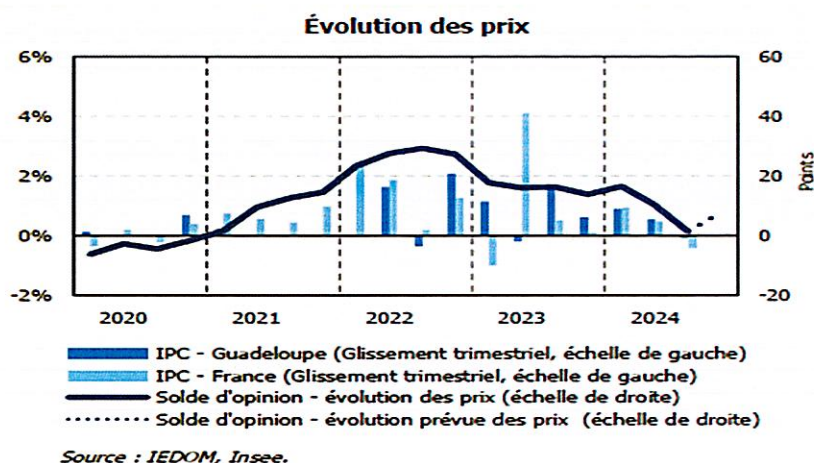


B- Un pouvoir d'achat en baisse

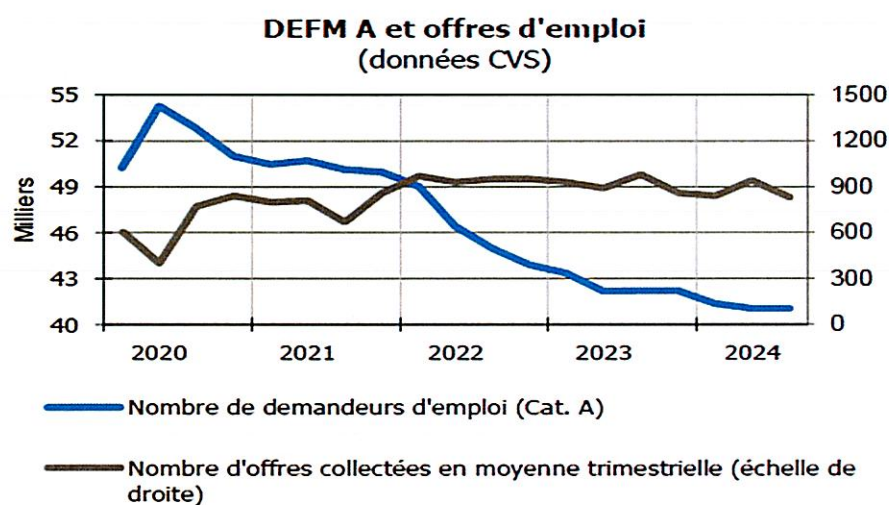
Toujours selon l'enquête conjoncture de l'IEDOM, les chefs d'entreprises indiquent avoir très peu augmenter les prix dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'inquiétudes croissantes.

Ils font le constat d'une baisse du pouvoir d'achat de leur clientèle.

Néanmoins, ils s'attendent à ce que les prix repartent à la hausse en 2025 notamment dans les secteurs de l'agro-alimentaire, du BTP et des services



C- Une inadéquation entre l'Offre et la Demande sur le marché du travail

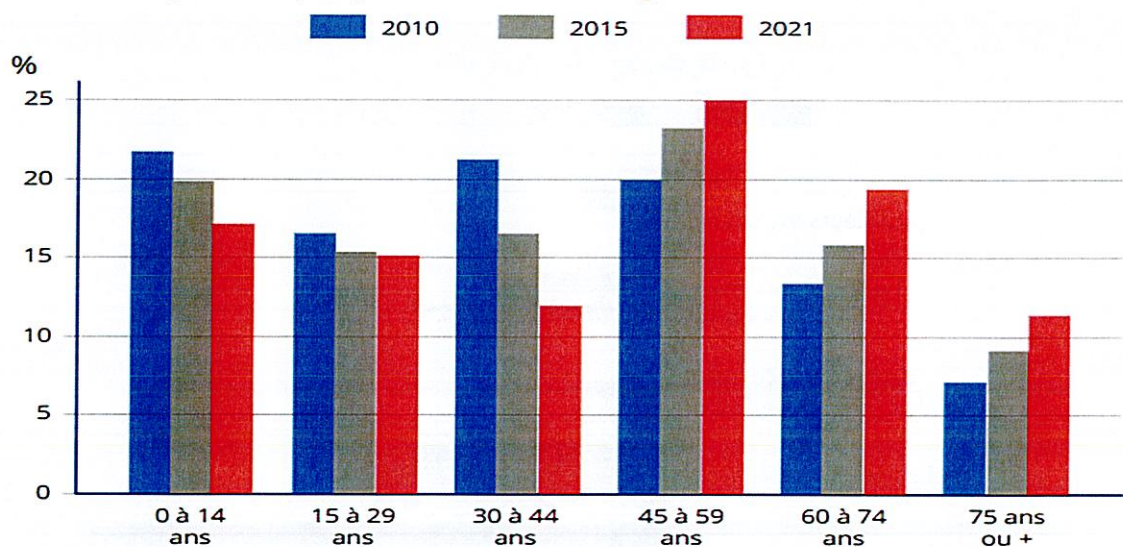


D- Des indicateurs inquiétants de l'économie Habissoise

La situation économique et sociale à Vieux-Habitants en Guadeloupe en 2024 **reflète les tendances générales observées dans l'ensemble de la région**. Les acteurs économiques et sociaux font face à des défis importants, notamment le vieillissement de la population, le chômage des jeunes et l'exode des cerveaux.

1-Une population qui vieillit

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

2-Un taux de chômage préoccupant

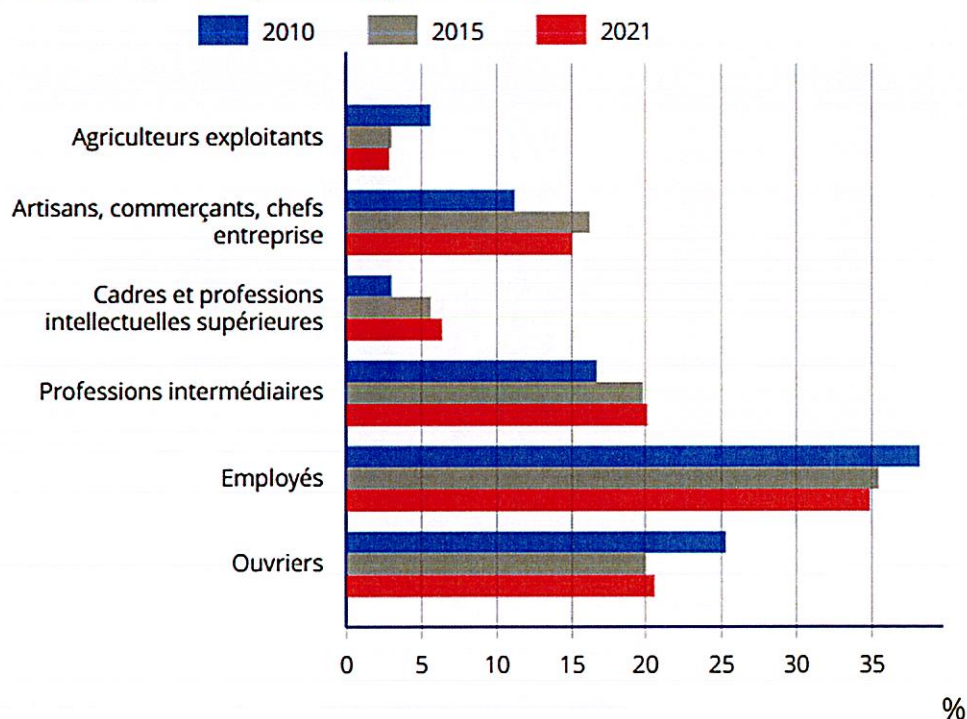
EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Nombre de chômeurs et taux de chômage	2010	2015	2021
Nombre de chômeurs	970	1 116	1 003
Taux de chômage en %	31,5	37,0	34,7
Taux de chômage des 15 à 24 ans	57,2	64,9	59,9
Taux de chômage des 25 à 54 ans	30,8	36,8	35,1
Taux de chômage des 55 à 64 ans	14,1	21,2	23,7

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

IV- Une Loi des Finances à l'épreuve de la situation de crise politique

A- Les dates clés du Projet de la Loi des Finances (PLF) de 2025.

Le 4 décembre 2024 : le vote de la motion de censure a entraîné le rejet du PLFSS et du PLF 2025.

Le 11 décembre 2024 : un projet de loi spéciale a été présenté et adopté en Conseil des ministres.

Le 18 décembre 2024 : adoption de la loi spéciale. Cette loi spéciale ne remplace pas le Budget, elle autorise seulement la perception des impôts et des ressources publiques nécessaires au financement des dépenses publiques

Le 23 janvier 2025 : le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi de finances pour 2025. Le Sénat a adopté la version de compromis sur le PLFSS, élaborée en commission mixte paritaire entre députés et sénateurs fin novembre 2024. Ce texte doit faire l'objet d'une nouvelle lecture au Parlement

Le 30 janvier : députés et sénateurs se réunissent en commission mixte paritaire pour s'accorder sur un texte final du projet de loi de finances pour 2025 avant un vote à l'Assemblée nationale autour du 3 février.

Le 14 février : La loi de finances a été promulguée au journal officiel.

La loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 a été publiée au *Journal Officiel* le 15 février 2025. Cette loi permet de doter la France d'un budget pour renforcer sa souveraineté, sa crédibilité et sa capacité à aborder l'avenir.

- Le niveau du périmètre des dépenses de l'État¹ (PDE – norme de suivi des dépenses les plus pilotables) s'élève à **487,8 Md€**, en diminution de 2,6 Md€ par rapport au texte déposé au Parlement le 10 octobre 2024 (490,4 Md€)
- Le déficit budgétaire s'élève à **139,0 Md€**, soit une amélioration de 7,9 Md€ par rapport à la LFI 2024 (146,9 Md€)
- La loi de finances initiale pour 2025 prévoit un déficit public de **5,4 %** du produit intérieur brut (PIB) en 2025 contre 5% prévu par l'ancien gouvernement BARNIER.
- **3%** de déficit public au plus tard en 2029 : c'est l'objectif maintenu par le Gouvernement
- La dynamique haussière des crédits des ministères régaliens se poursuit conformément aux lois de programmation : Armées (+3,3 Md€), Intérieur (+1,0 Md€), Justice (+0,3 Md€).

B- Les Mesures de la LFI 2025 centrées sur les Collectivités

1-Ponction de 2,2 milliards d'euros sur les recettes des collectivités

Alors que le gouvernement **BARNIER** requérait des collectivités locales une économie de l'ordre de 5 milliards d'euros, le PLF 2025 de l'exécutif en place a fait preuve d'assouplissement : **2,2 milliards d'euros** d'efforts budgétaires sont demandées désormais aux plus grandes collectivités.

Cette contribution va être perçue par deux moyens :

-Un gel de la TVA représentant un coût de **1,2 Milliard d'euros** pour les territoires français

-L'instauration d'une mise en réserve d'un **milliard d'euros** baptisée **Dilico** (Dispositif de Lissage conjoncturel des Recettes des Collectivités territoriales) : **2 000** collectivités sont concernées.

2-Fonds Vert, DGF

Sur le plan de la transition écologique, le Fonds vert est abaissé. Son montant est désormais de **1,15 milliards euros**.

La Dotation Globale de Fonctionnement (**DGF**) est réhaussé de **150 millions d'euros**.

Le montant de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (**DETR**) est maintenu sur celui de l'an dernier.

En revanche, le montant de la Dotation de soutien à l'investissement (**DSIL**) a diminué.

3-Recette fiscale

Le Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives qui avait connu une forte augmentation en **2023** de **7,1 %** pour faire face à l'inflation, devrait osciller entre **1,5 à 2%** en 2025.

Pour rappel, ce coefficient était en 2024 à **3,9% !**

C- La situation des Finances Publiques

Au plan national, l'année 2024 est marquée par un dérapage du déficit public qui atteint **6,1%** du PIB selon la loi de finances de fin de gestion parue en décembre 2024.

Il n'est pas non plus inutile de rappeler comme il est souligné dans le rapport de la Banque Postale, les différents plans de réduction du déficit qui s'était fixé comme objectif un taux inférieur ou égal à -de **5,1%** en 2024.

Évolutions des prévisions de déficit public (solde effectif)

En % du PIB	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Loi de programmation des finances publiques 2023-2027 (18/12/2023)	-4,4	-3,7	-3,2	-2,7		
Loi de finances pour 2024 (29/12/2023)	-4,4					
Programme de stabilité 2024-2027 (17/04/2024)	-5,1	-4,1	-3,6	-2,9		
Projet de loi de finances pour 2025 (10/10/2024)	-6,1	-5,2				
Plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT-remplace le PSTAB) 2025-2029 (23/10/2024)	-6,1	-5,0	-4,6	-4,0	-3,3	-2,8
Loi de finances de fin de gestion 2024 (06/12/2024)	-6,1					

Il n'est pas non plus inutile de rappeler les données officielles publiées par l'INSEE ainsi que le graphique réalisé par la Banque Postale qui démontrent la faible part prise par les administrations publiques locales (APUL) dans ce déficit.

Figure 3 - Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

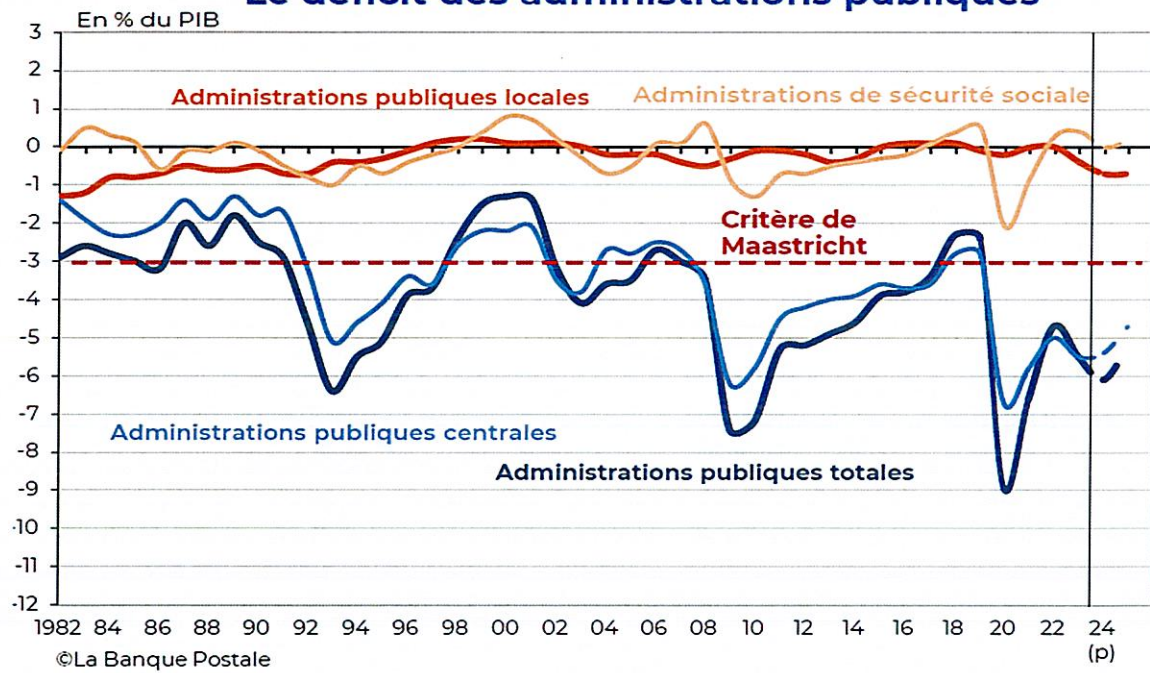
en milliards d'euros

Administration publique	2020	2021	2022	2023
État	-177,0	-144,1	-148,4	-155,7
Organismes divers d'administration centrale	22,1	-0,5	15,5	-1,5
Administrations publiques locales	-3,9	-0,9	-1,1	-9,9
Administrations de sécurité sociale	-48,3	-19,7	8,2	13,2
Ensemble des administrations publiques	-207,1	-165,1	-125,8	-153,9

Lecture : En 2023, le déficit de l'État est de 155,7 milliards d'euros.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

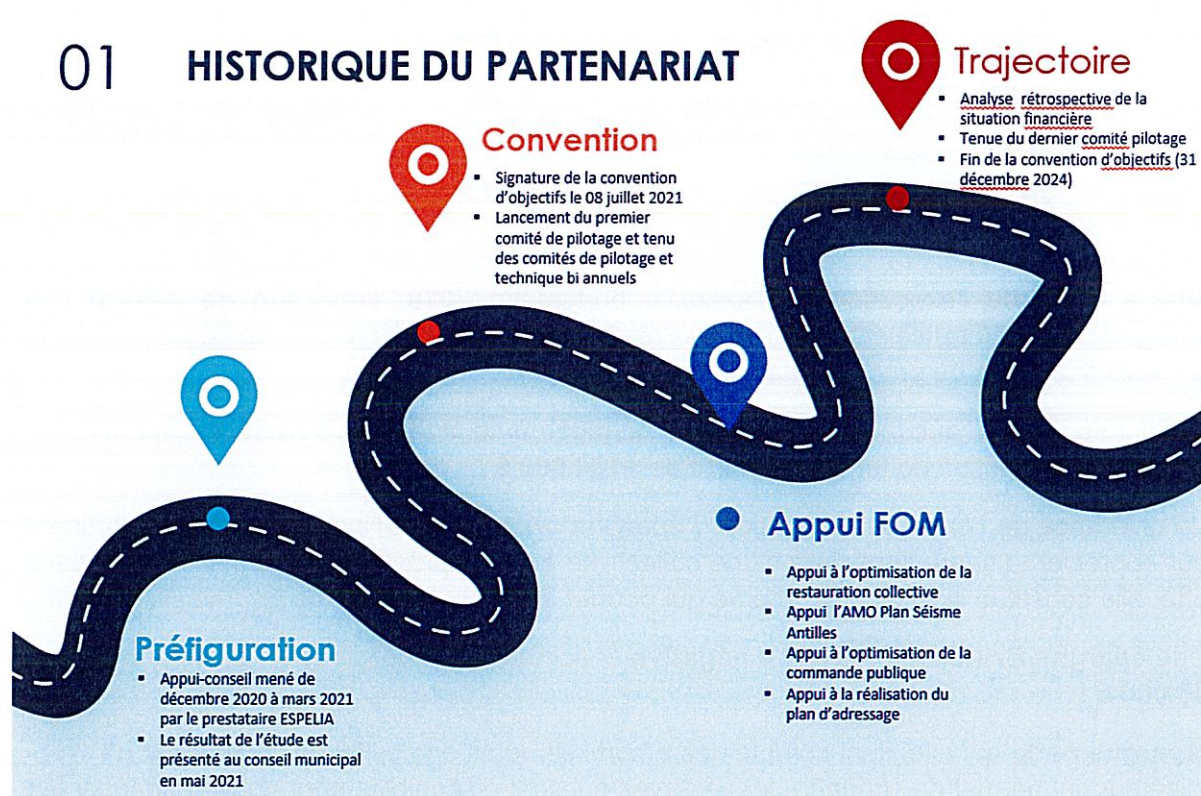
Le déficit des administrations publiques



2^{ème} partie : Les Orientations Budgétaires 2025 en lien avec la fin de la mandature

I-Une Gestion rigoureuse des Finances Publiques : fruit d'un partenariat fort avec l'AFD

A- Une convention d'objectifs réussie



Source : AFD

Face à une situation budgétaire catastrophique constatée lors du vote du compte administratif 2020, la municipalité a sollicité de l'Agence Française de Développement (AFD) un partenariat.

La finalité de la convention d'objectifs, signée en 2021 avec l'Agence Française de Développement était de favoriser le développement des recettes de fonctionnement de la commune pour permettre une reconstitution progressive de l'épargne.

Il s'agissait également de viser le recouvrement de ses créances pour reconstituer une partie de la trésorerie, une diminution de des dettes à court terme et in fine, permettre la réalisation d'un programme d'investissements.

Les objectifs de performances financières fixés en 2021 ont été atteints.

Avant d'aborder ces quatre dernières années, il est bon de rappeler le fait déclencheur de ce partenariat.

SITUATION BUDGETAIRE EN 2020

En K€	2020
Epargne de gestion	-184
RRF (hors 76)	9 538
DRF (hors 66)	9 722
Epargne brute	-218
Epargne nette	-373
DRI (hors 16)	526
RRI	854
FDR	-193

Source : AFD

Ainsi à la fin de l'exécution de l'exercice budgétaire **2020**, **l'épargne de gestion** qui correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de Fonctionnement hors frais financiers ou produits financiers était **négative**.

En d'autres termes, aucune épargne n'était dégagée à ce stade, si ce n'est une aggravation du déficit de la section de fonctionnement de **+184 000 € !**

A la différence de l'épargne de gestion, **l'épargne brute** qui est l'indicateur le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité puisqu'après avoir payé les intérêts de la dette, elle constitue la ressource interne qui permet de financer en partie les investissements.

Cette **épargne Brute** était elle aussi **négative** et accroissait le déficit de fonctionnement de **+ 218 000 € !**

L'épargne nette qui elle, tient compte des amortissements en capital de la dette est un indicateur qui permet de connaître les réserves qui sont disponibles pour pouvoir financer les dépenses d'équipement souhaitées par la collectivité.

En 2020 la commune ne disposait d'aucune capacité d'autofinancement puisque l'épargne nette était de **- 373 000 € !**

Le fonds de roulement qui correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan, vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

Ce fonds de roulement d'un montant négatif de 193 000 €uros était inexistant en 2020.

B-Une démarche vertueuse de la gestion de la section de fonctionnement de 2021 à 2024

Durant ces quatre dernières années de 2021 à 2024, les objectifs de performances financières sont atteints aussi bien, dans la section de Fonctionnement que celle de l'Investissement.

1-L'évolution des Recettes de Fonctionnement de 2021 à 2024

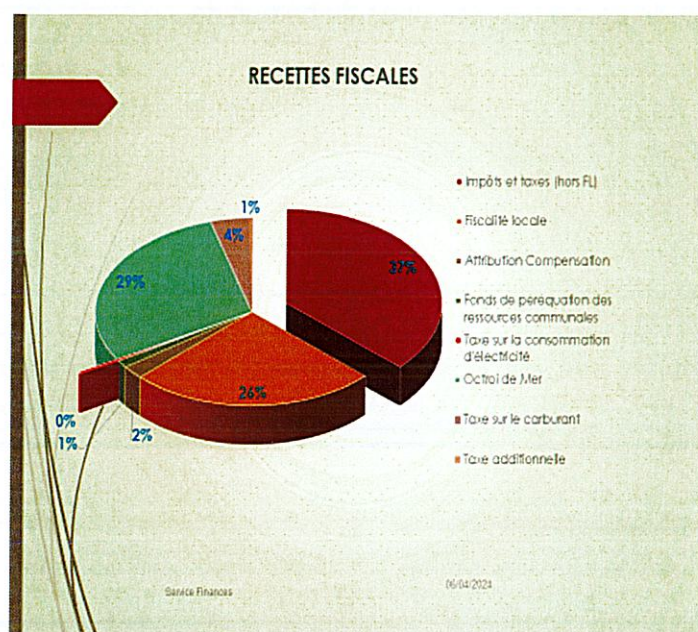
Globalement, depuis 2021, nos recettes augmentent passant de **11 Millions en 2021** à **12,8 Millions en 2024** !

en K€	2021	2022	2023	2024
Recettes fiscales	7 853	8 448	9 374	9 418
Dotations, subventions et participations	2 263	2 583	2 284	2 681
Produits des services	262	342	425	386
Produits financiers	0	0	0	0
Atténuation des charges	55	26	38	7
Autres produits de gestion courante	251	142	265	285
Produits exceptionnels hors cessions	345	12	480	93
RRF	11 030	11 552	12 865	12 870

Source AFD

a) -Les Recettes fiscales

Les recettes fiscales ont toujours constitué la principale ressource de notre collectivité. Elles représentent plus de **70%** de nos recettes globales de fonctionnement.



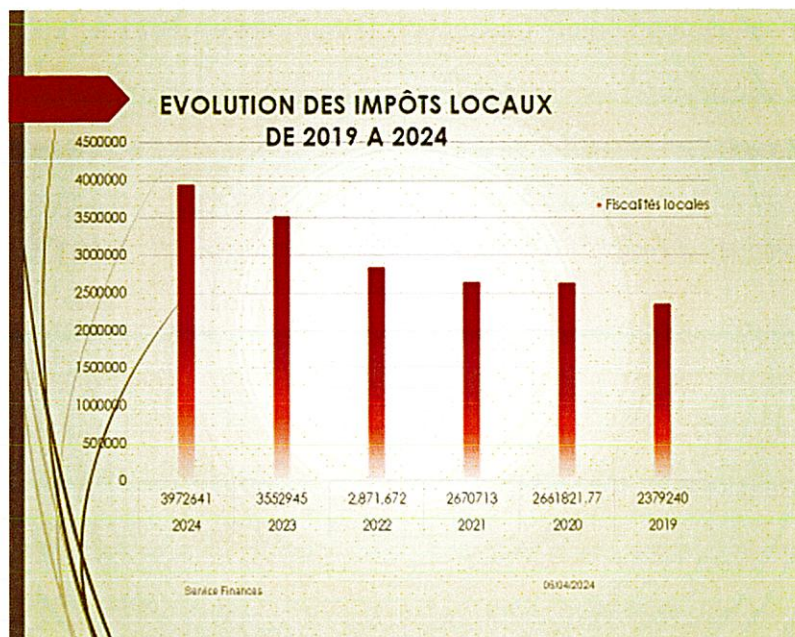
La plus grosse part revient à l'octroi de mer suivi des impôts locaux.

S'agissant des contributions directes, contrairement aux prévisions inscrites au **BP 2024** d'un montant de **3 963 641 €**, la somme réellement perçue a été de **3 663 670 €**.

Cette différence de **300 000 euros** s'explique en grande partie, par la baisse de l'inflation qui contrairement à l'année **2023**, avait permis une valorisation des biens de plus de **7%**, au titre de l'exercice **2024** ce coefficient forfaitaire des valeurs locatives n'a été que **3,8%**.

Les prévisions de ce coefficient pour 2025 oscillent entre **1.5 et 2%**.

Au titre de **2024**, les impôts locaux ont représenté **39%** des recettes fiscales contre les **49%** émanant du montant de l'octroi de mer chiffré en volume à **4 617 110 €**

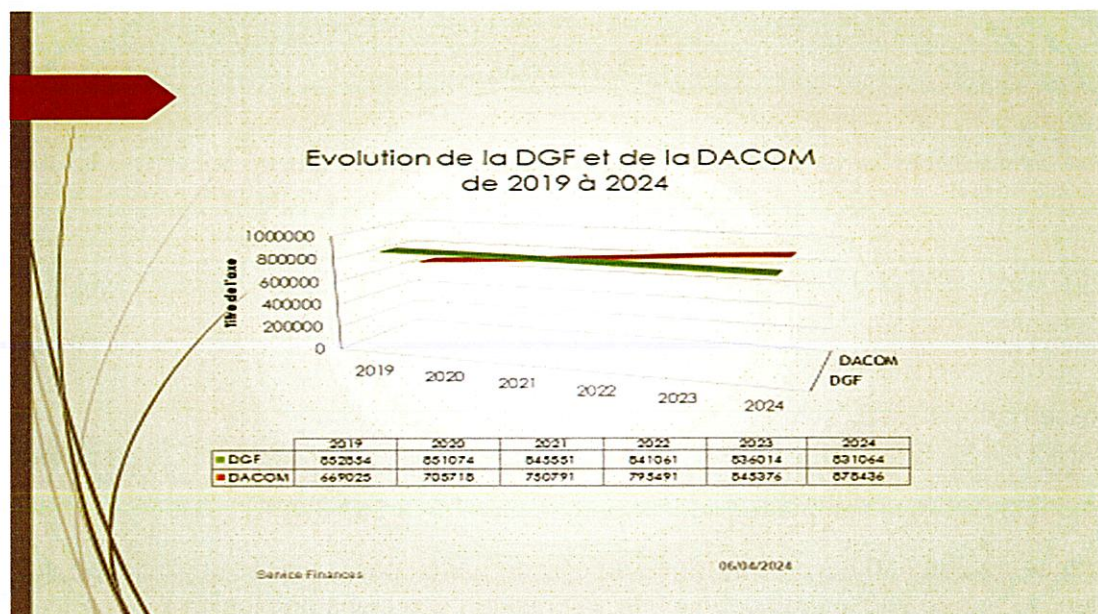


b- Les dotations et participation

Les Dotations et participations constituent la deuxième ressource du budget de fonctionnement de la collectivité.

Elles représentent un peu plus de **20%** des recettes globales de fonctionnement sauf en 2023 où ces dotations ont atteint seulement 17% des recettes globales.

La Dotation Globale de Fonctionnement (**DGF**) cumulée avec la Dotation d'Aménagement des Communes d'Outre-Mer (**DACOM**)



2-L'évolution des Dépenses de Fonctionnement de 2021 à 2024

Globalement nos dépenses de fonctionnement augmentent passant de 10,1 Millions en 2021 à 12,2 Millions en 2024.

Eu égard au contexte économique et social durant cette période, compte-tenu des rattrapages et des mesures concernant la masse salariale, cette augmentation est presque « normale ».

Néanmoins, force est de constater que durant ces quatre dernières années les dépenses réelles globales annuelles ont toujours été inférieures aux recettes réelles globales annuelles.

en K€	2021	2022	2023	2024
Charges de personnel	7 264	7 601	7 810	8 416
Charges à caractère général	1 643	1 915	2 660	2 449
Charges de gestion courante	512	562	751	846
Charges financières	144	85	94	100
Charges exceptionnelles	254	14	0	1
Atténuations de produits (014)	379	423	380	0
DRF	10 197	10 600	11 236	12 272

Source AFD

a) L'état des ressources humaines en 2024

Le nombre de personnel permanent et non permanent au sein de la collectivité est de **185 agents** au 31 décembre 2024.

Effectifs	Titulaires	Non permanents
2019	154	15
2020	153	23
2021	149	33
2022	144	38
2023	140	31
2024	142	43

Le nombre des agents titulaires diminuent depuis 2020 alors que celui des agents contractuels augmente pour atteindre **43** au 31 décembre 2024.

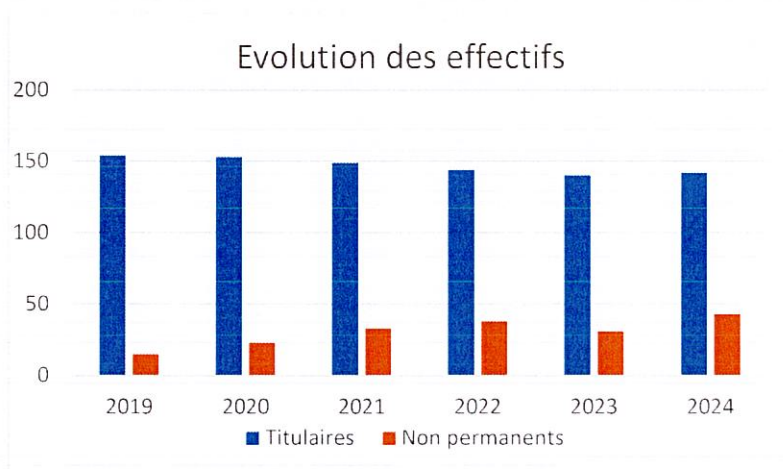
Ce personnel contractuel est composé comme suit :

- 6 contrats d'apprentissage
- 28 emplois aidés
- 5 Contrats à Durée Déterminée

-2 conseillers numériques

-1 chargé de coopération

-1 Directrice du Centre social Zabitan



La masse salariale qui était de **7,4 Millions euros** au 31 décembre **2020** a légèrement baissé en **2021** puis progresse depuis **2022**.

Elle constitue le premier poste des dépenses globales de fonctionnement et représente **66,3** % de ces dépenses en **2024**

	Masse salariale
2019	7 124 746 €
2020	7 453 478 €
2021	7 263 861 €
2022	7 600 947 €
2023	7 809 951 €
2024	8 414 223 €



En **2024**, la masse salariale progresse de plus de **7%** par rapport à **2023** soit une augmentation en volume de **604 272 €** !

Outre, la titularisation de deux agents supplémentaires et le recrutement de **13 agents** non permanents en **2024** par rapport à **2023**, ce sont essentiellement des mesures exogènes qui ont impacté le budget 2024 consacré à la masse salariale.

-Effet sur une année pleine de l'augmentation de la valeur du point d'indice (+ de **1,5%** à partir de juillet 2023 passant de **4,85** à **4,92**)

-Attribution de **5 points d'indice** supplémentaires à tous les fonctionnaires à compter du 1er janvier 2024 (indice minimum de traitement **IM 366**)

-Effet sur une année pleine de l'augmentation du SMIC au 1er mai 2023 et son impact sur la grille des catégories **C** (indice minimum de traitement **IM 361**)

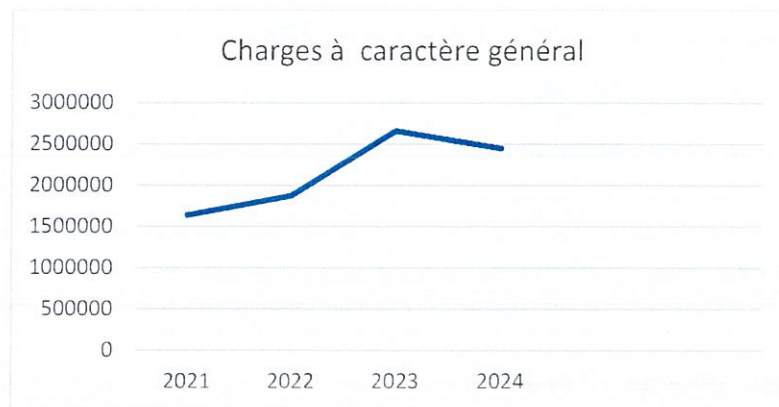
-Effet sur une année pleine des mesures spécifiques bas de grille de **2023**

-La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versé en 2024 d'un montant de **58 841 €**

-Le recrutement de 20 agents recenseurs au mois de janvier et février 2024 pour un montant global de **107 000 €**

-Augmentation du SMIC de + de **2%** à compter du 1er novembre **2024**.

b-Charges à caractère général (eau, électricité, fête et cérémonie, téléphone, carburant...



De **2021 à 2023**, les charges à caractère général ont connu une forte progression après la période de la crise covid en lien avec la reprise des activités mais aussi avec le contexte de la crise énergétique liées aux tensions internationales

On passe ainsi de **1 643 208 €** en 2021 à **2 677 904 €** en **2023** !!

En **2024**, en dépit d'un contexte encore difficile, ces charges diminuent et se situent en dessous de la barre des **2,5 Millions euros** !

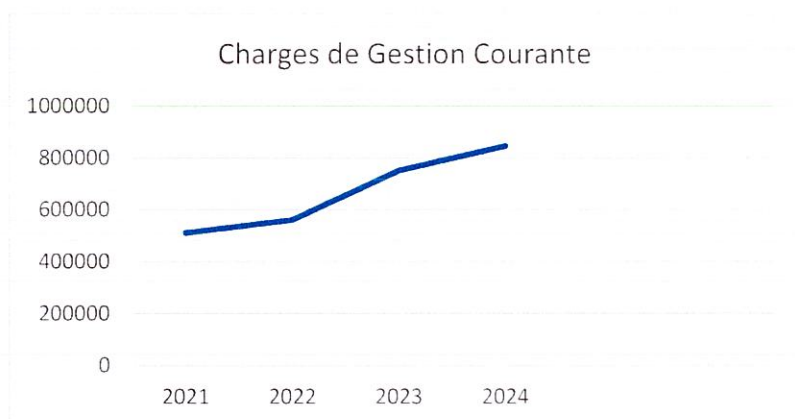
Ces charges constituent le deuxième poste des dépenses de fonctionnement.

En **2024** elles représentent **19,3%** des dépenses globales de Fonctionnement.

c- Les charges de gestion courante

Depuis 2021, avec l'intégration de la Caisse des écoles dans la comptabilité communale, les dépenses relatives à la gestion courante ne représentent plus le même volume dans le Budget communal.

Néanmoins, ces dépenses augmentent chaque année en raison du contexte de crise qui oblige chaque année la municipalité à accroître la dotation consacrée au CCAS notamment.



En **2024**, le montant total dépensé pour les charges de gestion courante s'est élevé à **845 837,00 €** contre **750 608,00 €** en **2023**.

Cette somme est répartie entre autres comme suit en **2024** :

CCAS.....	254 000 €
SDIS.....	150 000 €
Autres contributions.....	140 000 €
Indemnités des élus.....	130 000 €
Subventions.....	43 000 €
Bacheliers et Aides diverses ...	34 000 €

Ce montant représente en **2024 6,6%** des dépenses globales de fonctionnement.

C-Des marges de manœuvre retrouvées pour un programme d'investissement

Un taux d'épargne nette positif tout au long des quatre années

Une capacité de désendettement qui passe de **18 ans** en **2020** à seulement **4 ans** par la suite.

Indicateurs CA	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'épargne de gestion	-2%	9%	9%	9%	5%
Taux d'épargne brute	-2%	8%	8%	9%	5%
Taux d'épargne nette	-4%	5%	6%	7%	5%
Encours de dette	3 891	3 516	3 550	3 088	3 217
Capacité de désendettement	-18an(s)	4an(s)	4an(s)	3an(s)	4an(s)

Source : AFD

Des dépenses et des recettes globales en Investissement en nette progression traduisant la bonne santé financière de la Collectivité : **On ne peut valablement investir que si on dégage de l'auto-financement.**

en K€	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses réelles d'invest. hors remboursement dette	526	1 133	933	1 918	2 031
Recettes réelles d'invest.	854	1 087	795	1 155	2 852
Solde des investissements à financer	- 328	+46	+138	+763	-821

Variation du FDR	- 44	+499	+551	+491	+713
-------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FDR au 31/12 (FDR n-1 + diff. sur op. d'ordre variation du FDR)	- 193	+307	+858	+1 010	+454
FDR au 1er janvier	- 148	- 193	+307	+518	-259

Source AFD

II– L'analyse des premiers résultats budgétaires en 2024

Les premiers résultats de l'exercice budgétaire 2024, même provisoires, confirment l'objectif de performance amorcée depuis 2022 !

C'est le résultat de la démarche vertueuse de gestion adoptée par la majorité municipale en lien avec les différents partenaires dans l'optique de créer une dynamique sur le territoire tout en préservant une marge de manœuvre indispensable à tout dérapage financier.

A- Une capacité d'Autofinancement confirmée

Au titre de l'exercice 2024, la section de fonctionnement du Budget se solde par un résultat excédentaire : Les recettes réelles sont supérieures aux dépenses réelles de Fonctionnement

Ces résultats sont analysés à travers les indicateurs d'épargne plus à même à mesurer la santé financière de la collectivité

	Libellés	BP 2024	Atterrissage 2024	CFU DEFINITIF 2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	013 : Atténuation de charges	35 000,00	6 979,00	37 783,00
	70 : produits des services	358 500,00	386 038,00	424 507,00
	73 : Impôts et Taxes	9 804 648,00	9 418 236,00	8 719 282,00
	74 : Dotations et Participations	2 549 281,00	2 651 093,00	2 283 670,00
	75 : Autres produits de gestion	166 876,00	284 810,00	265 426,00
	TOTAL :	12 917 305,00	12 777 156,00	11 730 668,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	011 : Charges à caractère général	2 481 672,00	2 448 826,00	2 660 397,00
	012 : Charges du personnel	8 615 493,00	8 414 223,00	7 809 951,00
	65 : Charges de gestion courantes	861 842,00	845 837,00	750 608,00
	014 : atténuation de produits	380 497,00	367 797,00	379 661,00
	TOTAL :	12 339 504,00	12 076 683,00	11 600 617,00
	Résultat reporté	933 266,00	933 266,00	382 251,00
	77-Produit exceptionnel	00,00	93 140,00	519 302,00-168522
	75-Charges exceptionnelles	150 069,00	640,00	00 ,00
	Opération d'ordre recette	006,00	00,00	470 219,00
	Opération d'ordre dépense	442 078,00	421 888,00	351 052,00
	Épargne de Gestion	341 125,00	1 304 351,00	1 020 720,00
	Produits financiers	05,00	00,00	04,00
	Charges financières	148 587,00	100 099,00	94 394,00
	Épargne Brute	192 543,00	1 204 252,00	926 326 ,00
	Remboursement d'emprunt	168 522,00	168 522,00	165 432,00
	Épargne Nette	621 757,00	1 035 730,00	760 894,00

Ainsi, les recettes réelles de fonctionnement se chiffrent à **12 076 683,00 €** soit un taux d'exécution qui correspond à **99%** des recettes réelles prévisionnelles inscrites au **BP 2024** !

Les dépenses réelles de Fonctionnement représentent quant à elles, un montant de **12 076 683,00 €** soit une exécution à **96%** des dépenses prévisionnelles.

L'épargne de gestion qui correspond à l'épargne dégagée, en dehors des frais financiers, se chiffre à **1 304 351,00 €**

A la différence de l'épargne de gestion, **l'épargne brute** après paiement des charges financières se chiffre à **1 204 252,00 €**

Vu la faiblesse de l'endettement financier de la collectivité, **l'épargne nette** dégagée au 31 décembre 2024 est chiffrée à **1 035 730,00 €**

B-Des résultats de la section d'investissement : reflets de la dynamique territoriale.

	RECETTES	DEPENSES
INSCRIPTION BP 2024	9 253 500,49 €	9 253 500,49 €
Réalizations Provisoires de l'exercice 2024	3 193 558,08 €	3 201 724,14 €
Résultat Provisoire d'exécution 2024		8 166,06
Réalizations définitives de l'exercice 2023 pour mémoire	1 844 782,41 €	2 621 605,08 €
Résultat d'investissement reporté (2023)	259 050,73 €	
Résultat cumulé provisoire au 31/12/2024 Hors Restes à Réaliser	250 884,67 €	

Au titre de l'exercice budgétaire **2024**, les résultats de la section d'investissement reflètent la dynamique impulsée sur le Territoire.

En effet, sur **9 253 500,49 €** de dépenses prévues au **BP 2024**, **3 201 724,14 euros** ont été réalisés. Ce montant correspond à un pourcentage record de réalisations de **34,60% !!**

En comparant simplement le montant des dépenses réalisées en Investissement en **2023** avec celui de **2024**, l'effort de la collectivité passe de **2 621 605,08 €** à **3 201 724,14 €** en **2024** soit une augmentation d'environ **20%** ! En volume cet effort correspond à **600 000 euros** de travaux supplémentaires réalisés sur le territoire !

S'agissant des recettes d'Investissement, sur **9 253 500,49 €** inscrits au BP 2024, **3 193 558,08 €** ont fait l'objet d'émission de titres donc recouverts par la collectivité.

Ce chiffre représente en pourcentage, un taux de réalisations de **34,5%** !

Ce taux s'explique aussi par l'évolution des travaux permettant à nos partenaires de verser leur participation.

De même, en comparant le montant des recettes réalisées en **2024** par rapport à celui de **2023**, on assiste presque à un doublement de la recette au titre de cet exercice !

Ainsi, on passe de **1 844 782,41 €** de recette en **2023** à **3 193 558,08 €** en **2024** soit un accroissement de **73%** des recettes d'investissement en un an !

III-Les grands défis de la fin du mandat pour un territoire attractif et durable

A- Poursuivre la modernisation de l'administration pour un service public efficace

Une collectivité moderne se doit d'offrir une organisation et des services à la hauteur des enjeux et des attentes de la population.

Tout comme les années précédentes, la municipalité s'attachera à poursuivre ce chantier de modernisation à travers les trois axes d'actions :

-Le premier axe concerne bien entendu **le volet humain** et s'adresse à tous les agents de la collectivité : la poursuite des actions engagées (formation, fiche de poste, mobilité, montée en compétence, participation de l'employeur à des actions sociales...) qui se conjugue plus que jamais avec la recherche du bien-être au travail. Toutes les initiatives tendant à favoriser le mieux-vivre ensemble sont et seront encouragées.

-la deuxième dimension concerne les actions qui favorisent la **relation Administration-Usagers** : la fonction d'accueil continue à se renforcer au sein de l'hôtel de ville mais aussi dans tous les services communaux.

- La réalité de **l'e-administration** qui constitue le troisième volet se précise.

Sont d'ores et déjà réalisés :

- La structuration du service informatique avec le recrutement d'un technicien depuis 2023 et d'un étudiant en alternance,

- L'exécution des travaux définis dans le plan de sécurisation du Système d'Information de la collectivité dans le cadre du pack relais du Parcours Cybersécurité accompagné par l'ANSSI

- Une augmentation du débit Internet à la médiathèque et dans les écoles,

- La mise en ligne du site internet de la Ville

Pour cette année, dans la continuité du cheminement entamé sont prévus :

- L'amélioration du raccordement à Internet au niveau de l'Hôtel de ville
- La finalisation de remise à niveau du parc informatique
- Le déploiement de la gestion électronique des courriers postaux
- La poursuite du développement de la dématérialisation des démarches administratives.

Parallèlement à ces 3 volets, d'autres thématiques tendant à améliorer les pratiques en interne ont été abordé.

C'est le cas de « **Accompagnement de l'AFD via le prestataire ESPELIA à l'optimisation de la commande publique** ».

Depuis **mars 2024**, la commune de Vieux-Habitants bénéficie de l'accompagnement du cabinet ESPELIA aux fins d'optimisation de la commande publique.

Diagnostic et objectifs :

- Principaux constats amonts :
 - Selon les premiers éléments de diagnostic, la fonction achats/marchés publics apparaît insuffisamment structurée et outillée. Son fonctionnement actuel semble ainsi générer des délais de traitement et une faible optimisation des coûts de la commande publique.
- Objectifs de la mission :
 - Réaliser une analyse des difficultés rencontrées par la commune dans la mise en œuvre de la fonction achats/marchés publics : difficultés organisationnelles, juridiques, de processus, de performance économique, etc.
 - Identifier les marges de manœuvre d'amélioration de l'efficacité de la fonction achats/marchés publics
 - Accompagner et outiller le service pour atteindre une « fonction support à haute valeur ajoutée » au service des politiques publiques et des usagers.

En **février 2025**, la commune et le cabinet ESPELIA, procédaient sous la forme d'ateliers de sensibilisation et d'appropriation à la restitution des outils suivants aux fins d'amendement :

- Guide de la commande publique
- Fiche de remontée du besoin
- Nomenclature d'achat
- Fiche de procédure en fonction du montant de l'achat public
- Des modèles de lettres types : consultation, notification, offres non retenues

Les enjeux pour notre collectivité :

- Sensibiliser l'ensemble des services dépensiers et des élus à la commande publique et à ses process
- Sécuriser l'achat public
- Harmoniser nos procédures d'achats
- Mutualiser les achats afin de réaliser des économies d'échelles

En **2025 et en 2026**, l'administration communale poursuivra le déploiement et l'appropriation de ces différents outils tant au niveau des responsables de service qu'au niveau des élus et de l'organe délibérant qui devra valider, in fine, le guide de l'achat public de notre collectivité. »

B- Respecter l'engagement sur un développement économique durable

L'objectif étant de développer en trouvant un équilibre entre les trois piliers du développement durable : L'environnement, le social et l'économique.

L'ENVIRONNEMENT

L'ensemble de la démarche sur la première partie de la mandature s'est articulée autour du **volet Environnemental** avec les dossiers suivants :

-La constitution de l'**Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** présenté le 15 novembre 2024 au grand public co-porté avec le Parc National de la Guadeloupe. 2025 et 2026 verront la mise en œuvre de ce magnifique outil, véritable bible de notre faune et de notre flore endogène par une sensibilisation des populations et singulièrement nos petits habissois. Expositions, visites de terrain, journées pédagogique, actions citoyennes, débats, et restitutions visuelles feront légions tout au long de la fin de la mandature.

-La souscription au dispositif « **TEPCV** » et l'éligibilité par le Ministère de l'Ecologie et de la transition Energétique d'une opération de création d'une « **TRAME VERTE Cyclable – Piétonne de près de 1.5 km, en co-portage avec les Routes de Guadeloupe et la Région Guadeloupe** ». La première partie d'un plus grand ensemble, est aujourd'hui visible suite à la livraison récente du carrefour de Géry. **La trame piétonne** débutera au courant du **1er semestre 2025** avec une fin programmée en **2026**. Cet équipement assurera ainsi l'interface entre milieu urbain, carrefours, milieu humide et le littoral de Mamalier pour une boucle totale de près de 4 kilomètres.

-La souscription aux dispositifs « **Fonds Verts** » pour la **Renaturation et le Verdissement du centre-ville** y compris la création d'une **aire de co-voiturage**. Cette opération spécifique permettra d'apporter de manière innovante une alternative à la voiture individuelle, alliant pratiques de déplacement, lien social, et la création d'un véritable hub dédié au transport de personnes et de passagers en plein cœur du bourg. La livraison est programmée en 2026.

-La renaturation et la ventilation des écoles du territoire **tranche 1** en partenariat avec l'Education Nationale, ont débuté par une prise de conscience implacable sur la réalité du réchauffement climatique. Cette réalité a conduit la commune à modifier son approche sur les pratiques de modernisation des équipements privilégiant le végétal quand cela est possible, les ombrages çà et là, la coupe en parasol des arbustes de grande taille, et la pose de bris de soleil, l'ajout de climatiseurs et de brasseurs d'air.

Des études vont être lancées pour parfaire la stratégie en **2025**.

-**L'enfouissement des réseaux aériens d'électricité** avec le SYMEG en centre-ville (4 km) et le relamping en **LED solaire**, en y intégrant un éclairage spécifique à la plage « Simaho » et la problématique de la zone de ponte des tortues ont débuté en fin d'exercice **2024**. La pose des mats se poursuivra en 2025 ainsi que les autres tranches pour se terminer au courant du 1^{er} semestre de la même année. Véritable révolution en cœur de ville, nous pourrons ainsi à termes jouir d'un éclairage vertueux et pérenne.

-La création d'une « **Aire Marine Educative** » en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (**OFB**) à l'embouchure de la Grande-Rivière de Vieux-Habitants et la Mer des Caraïbes, avec les élèves de l'école primaire de Cousinière. Cette action menée en milieu scolaire contribue à l'appropriation des espaces et assure par l'intermédiaire des plus jeunes une continuité des actions et des politiques publiques.

-**La préservation des espaces naturels** de Val de l'Orge, de Rocroy, en passant par la plage Simaho, l'étang et l'espace de la VOUTE à Marigot a été le métronome des actions tournées vers l'Environnement. La sanctuarisation des espaces de villégiature et la protection du milieu naturel en collaboration avec les Associations, L'ONF, le Parc National, Le Conservatoire du Littoral et l'Agence Régionale de la Biodiversité de Guadeloupe ont contribué à des actions fortes tout au long de ces 5 dernières années dont :

- **L'Anse de Val de l'Orge**, outre les différents nettoyages et singulièrement les deux désensablements après les passages successifs de **FIONA**, **TAMMY** et **PHILIPPE** en 2022 et 2023, constitue un espace remarquable. La volonté de création d'un port de pêche est

actuellement bien entamée. Les régularisations foncières avec les **50 Pas Géométriques**, les services de l'**ETAT** arrivent à termes pour un transfert annoncé en **2025**.

2026 sera l'année de la modernisation de l'espace résolument ouvert sur la Mer par les aménagements de surface, les carbet, les lieux de convivialité, et la Halle aux poissons,

- **La Pointe de l'anse COLAS** n'est pas en reste une intervention d'envergure de renaturation à l'initiative de la collectivité et de l'ONF propriétaire de cette bande littorale a débuté en janvier 2025. Les vestiges en béton aujourd'hui démolis, les travaux de végétalisation avec des espèces locales se poursuivent ainsi que la restauration de la forêt sèche du littoral. Ce projet ambitieux a pour visée de réhabiliter un espace naturel d'une grande richesse écologique tout en le rendant accessible au public à travers le futur sentier du littoral reliant Rocroy à la Rivière du Plessis,

- **La plage de Rocroy** et ses carbet ont aussi fait peau neuve, les cyclones n'ont pas épargné ce site qui une fois les procédures juridiques et administratives terminées, se métamorphosera pour une augmentation significative du corridor écologique pensé et voulu avec les équipes de l'ADEME et des 50 Pas Géométriques et de la collectivité en **2026**,

-**La plage Simaho** de par la convention de gestion en cours de signature, verra sa bande littorale modernisée tenant compte des restaurateurs mais aussi et surtout de la préservation du cordon sableux et de la saisonnalité connue de tous en la matière,

Débuté en 2021, la création d'un espace de convivialité et d'un point feu légitimé à **la plage de l'ETANG**, a permis de montrer et manifester la volonté d'allier préservation de cet espace naturel et la pratiques d'activités de loisir. La commune a également procédé à l'acquisition d'un espace en amont du site qui permettra la création d'un parking pourvu de toutes les commodités ainsi que le désenclavement des propriétaires de gîtes, offrant dès **2026** une sanctuarisation de l'actuel parking et le retour à terme du végétal.

- **La trace de Mamalier**, en partenariat avec les associations fédérées (le pipirit, rezoli, cascade paradis...) et les marcheurs du dimanche s'est vue à de nombreuses reprises tout au long de cette mandature, régulièrement nettoyée à cause des déchets provenant aussi bien de la mer, qu'issus des activités humaines, et ce malgré l'installation de panneaux d'information en **2022** et **2023** avec le concours du Parc National Guadeloupe sensibilisant à la ponte des tortues mais aussi aux bonnes pratiques à adopter lors des journées pique-nique.

2025 et 2026 verront l'arrivée d'un Eco-garde au sein des effectifs communaux pour poursuivre l'ambition affichée.

La plage de la Voute comme débuté depuis 2022, par des interventions tendant à entretenir et à protéger le cordon sableux, en 2025-2026 sera totalement métamorphosée au titre d'un programme global, alliant, la refonte des problématiques des eaux usées, la création d'une voie sécurisée pour les habitants et surtout la prise en compte du retrait du trait de côte en délocalisant les accès vers les terres.

LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECONOMIQUE

Fort du volet Environnemental, le Pôle Ingénierie et Interventions Techniques a su agglomérer la dimension recettes financières nouvelles et développement durable autour de la thématique transition énergétique et écologique.

Cette congestion a ainsi permis par le biais de dispositifs simples mais chronophage le lancement d'Appels à Manifestation d'Intérêts :

La mise à la location de l'ensemble des toitures des bâtiments communaux à concurrence d'une mise aux normes et de Baux Emphytéotiques Administratifs, avec pour finalité la réparation totale de toutes les toitures communales inscrites au programme (l'OMCS, la cuisine centrale, l'école du bourg, le stade municipal...) et la perception d'une soulte une fois les travaux déduits de près de **300 000€**,

Le **déploiement de bornes de recharge électrique** sur l'ensemble du territoire de manière phasée et ce, à concurrence du même dispositif sur les toitures communales en BEA. Le parking de la mairie et celui de la plage de Simaho ont été les premiers en bénéficiant, 2025 et 2026 verront la poursuite de cette opération,

La Remise en état et la valorisation d'une ancienne friche industrielle (carrière pouzzolanique) en une opération pérenne de **FERME PHOTOVOLTAIQUE**, doublée de la relocalisation d'équipements communaux que sont les services techniques et la cuisine centrale. **La SAS VIEUX-HABITANTS PHOTOVOLTAIQUE** totalement innovante tant sur le montage juridique que sur l'aspect administratif est dans sa phase conception réalisation pour une livraison prévue en 2026. En phase 1, nous aurons une centrale de 1 MWC et en phase 2 2.5 MWC en y incluant sur ce même site les locaux des services techniques et ceux de la cuisine centrale. Une répartition financière des actionnaires de près de 50 k€ par an est attendu et surtout des retombées en termes d'emplois localement.

A l'instar de cet équipement, la commune de Vieux-Habitants a su de par sa dimension politique et son tissu entrepreneurial attirer sur une opération privée le groupe TOTAL sur une autre friche industrielle de Beaugendre. Cette ferme en cours de livraison pour la fin du 1er semestre permettra de produire 2.6 MWC de photovoltaïque, 2.3 MW de stockage, 4 GWh de production annuelle, 2400 habitants équivalent de la consommation domestique électrique, 2600 tonnes de rejet de CO2 évité annuellement.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Comme les années antérieures, il s'agira de favoriser sur le territoire à travers différentes actions d'animations, d'informations et de formations, toutes les actions concourant à un développement économique durable.

Une opération innovante : la reconquête des terres agricoles sur le territoire

En lien avec le CFPPA, les premiers Espaces Test Agricole ont été lancés sur le territoire.

L'objectif étant d'installer sur les 18 hectares du CFPPA des porteurs de projets dans l'optique de développer des Projets Agricoles Viables.

A noter que projet soutenu par la **Coopérative Petra Patrimonia Antilles et Guadeloupe Agrocampus**, offre aux agriculteurs novices une opportunité unique de tester leur activité en grandeur réelle, permettant ainsi d'évaluer la viabilité de leur projet agricole.

Les participants pourront expérimenter leurs idées et méthodes tout en bénéficiant d'un accompagnement technique et d'un accès à des ressources essentielles.

« VIEUX-HABITANTS, VILLE BLEUE D'AVENIR

La ville de Vieux-Habitants s'est engagée dans le réseau coopératif et la certification au label européen

« **Villes Bleues d'Avenir, Filière et Destinations d'Excellence** ». Elle vise ainsi à devenir une étape singulière et attractive du 1^{er} itinéraire culturel de la Mer « **Blue Route World Heritage** », en qualifiant des itinérances, les Routes Bleues territoriales du Patrimoine et de

la Biodiversité, dans le respect des critères des référentiels de haut niveau des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et de l'Unesco.

Vieux-Habitants, Ville Bleue d'Avenir, Capitale Patrimoine de la Mer, entend qualifier son projet pilote de territoire dans les modèles, solutions et marques protégées du référentiel, selon quatre grands enjeux stratégiques :

-Agir et investir pour la qualité de vie de ses habitants dans un cadre de vie privilégié, un environnement préservé et un nouveau territoire de projet dans la symbiose : mer, littoral, ville bleue, terroir et qui vise à combiner conception, durabilité, économie, écologie, accessibilité, esthétique, inclusion, caractère abordable et investissement visant à faciliter et à orienter la transformation de nos sociétés ;

-Amplifier le dynamisme de croissance bleue et verte, organiser une spécialisation intelligente autour de la structuration et labellisation de la 1^{ère} grande filière de l'économie bleue sociale et solidaire, circulaire, ses activités, l'emploi non délocalisable, associer la jeunesse et créer les conditions des métiers d'avenir ;

-Développer un éco-tourisme bleu de qualité, fondé sur des valeurs historiques, culturelles, solidaires et accroître la notoriété de la marque territoriale « Vieux-Habitants », inscrite dans des valeurs environnementales de protection, de préservation et de promotion de la biodiversité et du patrimoine naturel et culturel de l'archipel de Guadeloupe en cohérence avec les recommandations locales, régionales, nationales, européennes : arrêtés de protection de biotope, inventaires **ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique)... ;

-Prendre en compte la transition écologique, numérique, les contraintes liées au changement climatique et les Objectifs de Développement Durable (**ODD**) dans la réalisation de toutes les étapes de la mise en œuvre du projet et la restitution des livrables.

Un Service en soutien aux initiatives économiques

Le Service de Développement Local (**SDL**) en lien avec la **commission de développement économique** a d'ores et déjà programmé les actions suivantes :

1	Semaine du tourisme : La promotion touristique à Vieux- Habitants
2	Le bleu habissois
3	Vitrine artisanale et économique dans le cadre du RIE
4	Journée de l'agro transformation
5	Marchés nocturnes
6	Le Troc végétale 4 ^{ème} Edition
7	Promotion et valorisation des lolos
8	Village des associations : Mettre en place des institutions capables d'accompagner (sur les plans techniques, financières et administratives) les associations
9	Marché de Noël 2025 dans le cadre du Noël Kakadò
10	Villages économiques du service SDL lors des 2 crèches Noël Kakadò

C- Accentuer la politique sociale, sanitaire et éducative

La majorité municipale s'est engagée depuis le début de la mandature dans plusieurs démarches visant un « mieux vivre » de la population. De nombreux projets sont menés dans divers domaines afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants.

En outre, la signature du contrat territorial global (**CTG**) avec la CGSS et la CAF offre des perspectives incommensurables pour améliorer les conditions de vie des administrés.

Pour rappel, cette convention s'articule autour de quatre axes :

- 1- la promotion de la santé
- 2- le soutien à la parentalité
- 3- la valorisation de la jeunesse
- 4- l'accompagnement des aînés

Le Chargé de coopération en poste depuis Août 2024, en lien avec les associations, les institutions, coordonne les projets émergents du territoire et qui s'inscrivent dans les grands axes et fiches d'actions définis dans la convention Territoriale Globale découlant elle-même du projet social de territoire.

Par ailleurs le « Centre Social Zabitan » équipement d'animations de proximité, acté dans le cadre de la CTG, en attendant la fin des travaux de rénovation de l'ancien dispensaire prévu en septembre 2025, travaille pour l'instant avec sa directrice « hors les murs ».

Le Projet du Centre Social Zabitan pour les trois ans à venir est en cours d'élaboration mais cela n'a pas empêché de répondre à deux appels à projets lancés par la CAF et qui seront réalisées tout au long de cette année.

-Un Atelier de formation à la communication non violente qui s'adressera à des parents d'enfants et d'adolescents ciblés par le centre social et ses partenaires.

-Une caravane itinérante qui proposera des activités d'animation intergénérationnelle pour développer le lien social et participer à l'animation sociale du territoire.

La réussite éducative « Fer de lance » de la politique enfance-jeunesse

En lien avec les acteurs du territoire autour de la dynamique **Convention Territoriale Globale** et du **PEDT**, la politique enfance-jeunesse s'affirmera cette année.

D'ailleurs, une animation intitulée « **laissez parler la créativité de nos enfants** » réalisée de concert avec l'association « Les maternelles Habissoises » dans le cadre des activités périscolaires et qui s'est déroulée du 24 février au 07 mars 2025 a connu un véritable succès.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi »

Après la réalisation en 2023 et 2024 de l'espace « **Bokantaj** » dans le cadre du chantier école intitulé « **Accompagnement vers l'emploi et préprofessionnalisation aux métiers du bâtiment** »

La collectivité de Vieux-Habitants souhaite au cours de cette année **2025** mettre en place un projet d'accompagnement vers l'inclusion active à destination des publics les plus fragiles de son territoire, au titre de la **priorité 1 du FSE**.

Cette action se réalisera au travers d'un **chantier d'intégration professionnelle** qui aura pour support **la réhabilitation du local d'informations « Bois d'inde »** situé à BEL AIR.

La priorité 1 du FSE a vocation à structurer les actions concourant à l'insertion sociale et professionnelle des individus en mobilisant d'une part ***l'objectif spécifique H*** et d'autre part ***l'objectif spécifique L***, dans une dynamique de déploiement de politique d'inclusion active.

C'est en ce sens que les participants à ce chantier auront un statut de salarié de droit privé qui leur permettra de retrouver ou de découvrir le monde du travail et de se former au titre professionnel d'agent de maintenance du bâtiment avec à la clé, la délivrance d'un titre professionnel de niveau VI délivré par le ministère du travail.

Le chantier d'Intégration Professionnelle est le cadre conceptuel économique et social de la réalisation du chantier. Ce cadre prévoit un plan de formation en situation de production assorti d'un accompagnement adapté au profil et besoins des participants, et d'un plan de certification des compétences acquises.

II) Conditions d'exécution

Nombre de participants : 12

Statut des participants : Salariés en contrat PEC non marchand.

Durée de l'opération : 12 mois.

Durée hebdomadaire : 30 heures

Date de démarrage prévue : Avril 2025

Cout prévisionnel de l'opération : 588.600,00 €

III) Plan de financement de l'opération :

Financeurs	Montants (€)	%
Fonds social Européen (FSE)	412.095,00	70
Ville de Vieux-Habitants	20.905,00	3,55
Etat. ASP	155.675,00	26,45
Total	588.600,00	100

Habilitation-Territoire Emergent Expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée »

Dans le cadre de l'expérimentation « **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** » initiée avec 4 autres communes du Grand Sud Caraïbe que sont : **Capesterre Belle Eau**, Bouillante, **Trois Rivières** et **Gourbeyre** avec les soutiens de la **CAGSC**, de l'**Etat** et du **Département**, il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toute personne privée durablement d'emploi qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs et actrices du territoire : habitants, entreprises, institutions.

A ce titre, la commune a noué un partenariat avec l'association « **Lab'Iles de Guadeloupe** » afin de bénéficier de l'expertise de cette structure.

Les objectifs poursuivis sont :

- Lutter contre le chômage de longue durée en offrant des opportunités d'emploi durable aux personnes éloignées du marché du travail sur le territoire de la commune de Vieux-Habitants.
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires en leur offrant des emplois adaptés à leurs compétences et aspirations.
- Contribuer à la dynamisation de l'économie locale en développant de nouvelles activités économiques en cohérence avec les besoins du territoire
- Accompagner in fine, la création des Entreprises à But d'Emploi (EBE)



D- Affirmer Vieux-Habitants comme Terre de Sport et de Culture

A l'instar des autres années, des activités d'animations culturelles et sportives seront réalisées tout au long de l'année.

Trois évènements phares méritent toutefois une attention particulière :

- Le mai habissois 2025** qui aura pour thème **le Patrimoine** et la **Biodiversité**
- Le Relais inter entreprise (RIE) 2025** qui arrive à nouveau sur notre territoire
- Les 30 ans de Noël KAKADO.**

Après que nous nous soyons attardés l'an dernier, sur le volet culturel avec une politique centrée autour de la médiathèque « **Médélice Baptista** », arrêtons-nous cette année sur le volet sportif.

EQUIPEMENTS PLATEAUX SPORTIFS et ANIMATIONS DU TERRITOIRE :

La politique sportive et singulièrement les équipements permettant la pratique des activités a été très agressive tout au long de cette mandature en dépit du contexte financier.

Certains plateaux sportifs ont donc vu le jour, d'autres ont fait l'objet de rénovations ponctuelles au fil des opportunités aussi bien financières, humaines que temporelles :

- **La rénovation du plateau sportif de la Voute** avec les reliquats de crédits alloués par une collectivité majeure et les fonds propre de la commune en **2021**,
- **La création du City stade Bernardin LANCASTRE** en **2022** au sein du bassin de vie de Cousinière pour les écoles et les riverains,
- **La création d'un DOJO** au sein du groupe scolaire Gratien Candace en **2024**,
- **La rénovation du stade municipal** actuellement en phase de finition par la reprise totale de la couverture des gradins ainsi que l'étanchéité et l'électricité terminés en mars 2025,
- **La création d'un city stade au sein du même groupe scolaire du bourg** qui sera achevé courant du mois de **mars 2025**,
- **La couverture à venir du plateau sportif de la Voute** en **2025-2026** réalisée grâce à un partenariat public- privé dans l'optique d'une homologation fédérale,
- **La rénovation en chantier d'insertion du terrain de Navaraine** en cours de réalisation avec une livraison prochaine,
- **La rénovation du plateau sportif de Géry** à venir pour une livraison fin mai **2025**,

En termes d'animations

- L'accueil en 2024 et prochainement en 2025 du RIE avec une arrivée remarquée en Sud Basse-Terre inédite a été le coup de force voulue par l'équipe municipale et un renouvellement de cette belle manifestation,
- Les différents départs et arrivées des 5 jours du crédit agricole, du tour junior, et du tour cycliste sénior de Guadeloupe à Simaho, et surtout à Cousinière, ont aussi permis à notre équipe locale ECO de montrer que le cyclisme était aussi l'affaire des habissois.
- Les tournois de pétanque : étape des qualifications à l'échelle locale et nationale aux abords de la place Teddy Riner et rénovation partielle du site de Simaho.

Une démarche prospective est TOUJOURS en cours sur la fin de la mandature avec :

La rénovation de la piste d'athlétisme du Stade Milton James dont les études sont en cours et les recherches de financement ont d'ores et déjà débuté,

La création d'un bassin de natation sur ce même site sur les espaces périphériques du stade municipal avec la Ligue Guadeloupéenne de Natation, **2025-2026**

La modernisation des vestiaires et des équipements d'accueil des équipes et des supporters au stade Milton James, **2025-2026**,

Et enfin, la création d'une plaine de jeux sur les abords du stade du bourg pour allier convivialité, activités sportives et site de détente en famille en bordure de rivière en 2026.

E- Achever le PPI 2020-2026

Conformément au document annexé, la majorité municipale achèvera son Programme Pluriannuel d'Investissement selon deux grands axes d'une part, finaliser les travaux en cours et d'autre part finaliser les études qui déboucheront sur des futurs travaux.

S'agissant du **premier volet**, on citera entre autres :

-La rénovation de la tribune du stade, la maison du patrimoine, l'espace bokantaj, l'église du Bourg, la réhabilitation du dispensaire en **Centre Social Zabitan, la crèche**,

S'agissant du **deuxième axe** :

- En priorité la reconstruction des établissements scolaires de Marigot et de Cousinière dans le cadre du **Plan Séisme Antilles III (PSAIII)**

A ce titre, en lien avec l'AFD, la **SEMSAMAR** qui a été retenue en qualité d'assistante à maîtrise d'ouvrage, a réalisé les études de faisabilité aussi bien pour **Cousinière** et que pour **Marigot**.

Une réunion de travail doit avoir lieu courant **avril 2025** avec la **Task-Force PSA** (DEAL, AFD, Rectorat, Région Guadeloupe en qualité d'Autorité de Gestion du FEDER, SGAR, ...) pour appréciation des enveloppes prévisionnelles avec les partenaires financiers et valider les plans de financement.

-De même, une étude est programmée pour l'assainissement des eaux pluviales à la cité "bord de Mer" ainsi que pour la réhabilitation du cimetière et sa potentielle extension.

Tel est le rapport sur les Grandes Orientations Budgétaires 2025 qui est soumis à votre approbation en vue d'en prendre acte.

PLAN PLURIANNUEL POUR LA PERIODE 2024-2026																
MISE A JOUR		04/03/2024														
OPERATIONS	DETAIL OPERATION	DETAIL MONTANT	MONTANT HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC	FINANCEURS	MONTANT	2024			2025			2026		
								CP	FINANCEMENT	FONDS PROPRE	CP	FINANCEMENT	FONDS PROPRE	CP	FINANCEMENT	FONDS PROPRE
Démolition de la Case Saint-Michel et Reconstruction de la "Maison du Développement et du Patrimoine "	Travaux	831 123,47	883 534,47	75 100,43	958 634,90	DAC	100 000,00			163 827,59	100 000,00					
	Etudes	52 411,00				REGION	73 935,99									
	Aménagement	100 000,00				COMPLEMENT REGION	163 827,59									
						DSIL	289 064,00									
						FONDS PROPRE	256 706,89						100 000,00			
Reconstruction du réfectoire de l'école élémentaire de Marigot	Travaux	909 442,21	969 442,21	82 402,59	1 051 844,80	DETR 2017	270 000,00	40 000,00		196 172,41						
	Etudes	60 000,00				REGION	170 000,00									
	Aménagement	15 000,00				COMPLEMENT REGION	196 172,41									
	Acquisition lave-vaisselle	25 000,00				FAC 2019	175 000,00									
						FONDS PROPRE	158 269,80									
Renforcer le concept de KAKADO	Faire de KAKADO la locomotive du développement économique de la commune, la quasi-totalité des dépenses correspond à des études (diagnostic touristique, développement d'une gamme de produits agro-transformé et touristique, création d'une marque, création d'une boutique en ligne, ect...)		60 000,00	5 100,00	65 100,00	FONDS PROPRE	60 000,00				60 000,00		60 000,00			
Construction d'un terrain de handball, basketball, volleyball extérieur couvert de la voute	Equipement et revêtement terrain	262 035,00	1 050 350,99	89 279,83	1 139 630,82	FONDS PRIVES					100 000,00	0,00		950 350,99	540 280,79	
	Vestiaires	88 315,99				FEADER	540 280,79									
	VRD	100 000,00				ANS	300 000,00								300 000,00	
	Couverture	500 000,00				FOND PROPRE										
	Etude	100 000,00				FONDS PROPRE	210 070,20						100 000,00			110 070,20
Renouvellement des véhicules du pôle ingénierie	Acquisition petits matériels et Remorque	23 000,00	290 000,00	24 650,00	314 650,00	FAC 2023	79 037,02	170 000,00	79 037,02		120 000,00					
	Achat véhicules en 2025	120 000,00														
	Acquisition mini pelle	57 000,00														
	Acquisition camion	90 000,00				FONDS PROPRE	162 000,00						120 000,00			
3ième tranche Modernisation du réseau d'éclairage public (Tarare, Grande-Rivière, Cousinière)	Remplacement des installations + câbles + relamping		600 000,00	51 000,00	651 000,00	SYMEG	480 000,00	200 000,00	160 000,00		200 000,00	160 000,00		200 000,00	160 000,00	
						FONDS PROPRE	120 000,00			40 000,00			40 000,00			40 000,00
Enfouissement de réseaux	SDECRA - SYMEG		422 000,00	35 870,00	457 870,00	SYMEG	211 000,00	422 000,00	211 000,00							
						FOND PROPRE	211 000,00			211 000,00						
Informatisation des services communaux	Suite de l'informatisation et de la dématérialisation des services communaux	côut objectif	130 000,00	11 050,00	141 050,00	FONDS PROPRE	130 000,00				130 000,00		130 000,00			
Acquisition mobilier pour le réfectoire de Marigot ; la maison du patrimoine et espaces BOKANTAI ; services communaux	Selon devis		141 198,00	12 001,83	153 199,83	PLAN DE RELANCE	45 235,02	141 198,00	45 235,02							
						FAC 2023	95 962,98		85 962,98							
						FONDS PROPRE	10 000,00		10 000,00							
Réhabilitation des tribunes du stade	Couverture	470 309,00	1 134 686,00	96 448,31	1 231 134,31	REGION	343 846,00	317 500,00	243 846,00		200 000,00			200 000,00	150 000,00	
	Etanchéité	155 377,00				ANS										
	Mise aux normes et pose de siège	440 000,00														
	Etudes	39 000,00				FEI	183 225,00		75 757,50							
	SPS	30 000,00				FONDS PROPRE	607 615,00						200 000,00			50 000,00
Rénovation du réseau routier communal-	Un marché à bons de commande en accord cadre en cours de notification pour une période de 4 ans permettra de réaliser pour près de 500 k€par année à la rénovation des voiries de la commune		2 200 000,00	187 000,00	2 387 000,00	DETR 2022	200 000,00	200 000,00			500 000,00			500 000,00		
						DEPARTEMENT	80 000,00									
						DETR 2025	320 000,00					400 000,00				
						DETR 2026	320 000,00								400 000,00	
						FEADER	680 000,00									
						FONDS PROPRE	600 000,00		200 000,00				100 000,00			100 000,00
Participation de la collectivité au projet de Val de l'Orge sur les 50 pas géométriques	Programme sous bannière AG50, il permettra à l'Anse du Val de l'Orge de retrouver ses lettres de noblesse en terme de villégiature et d'espace naturel remarquable tournée vers la petite pêche et la détente		100 000,00	8 500,00	108 500,00	FONDS PROPRE	100 000,00				100 000,00		100 000,00			
Construction du groupe scolaire de "Marigot"	Travaux	2 340 000,00	2 600 000,00	221 000,00	2 821 000,00	FNPM	1 440 000,00				200 000,00			1 200 000,00	720 000,00	
	études	260 000,00				FEI	240 000,00								120 000,00	
						REGION	400 000,00								200 000,00	
						FONDS PROPRE	520 000,00						200 000,00			160 000,00
Cimetière	Cout travaux	700 000,00	1 000 000,00	85 000,00	1 085 000,00	DETR 2024	240 000,00	100 000,00			100 000,00					
	Etude	100 000,00				DETR 2025	320 000,00									
	Achat terrain	200 000,00				DETR 2026	320 000,00									
						FONDS PROPRE	200 000,00		100 000,00				100 000,00			
Maison des associations - Deuxième tranche	Suite et fin de la rénovation de la maison des associations support du chantier école lancé en 2022		462 843,30	39 341,68	502 184,98	FEADER	370 274,64	462 843,30	370 274,64							
						FONDS PROPRE	92 568,66			92 568,66						
Construction du groupe scolaire de cousinière	Travaux	3 600 000,00	4 100 000,00	348 500,00	4 448 500,00	FPRNM	2 460 000,00				100 000,00					
	Etudes	400 000,00				FEI	820 000,00									
	Acquisition terrain	100 000,00				FONDS PROPRE	820 000,00						100 000,00			
Participation projet sur le terrain hatchi	Portage EPF en partenariat avec la Chambre d'Agriculture		200 000,00	17 000,00	217 000,00	FONDS PROPRE	100 000,00				100 000,00		100 000,00			
Mise aux normes stade de navaraine et irrigation stade du bourg	Irrigation stade du bourg et stockage d'eau par citernes tampons	50 000,00	80 000,00	6 800,00	86 800,00	OFFICE DE L'EAU		30 000,00			30 000,00					
	Mise aux normes de stade de Navaraine	30 000,00				FONDS PROPRE	80 000,00		30 000,00				30 000,00			
CRECHE		647 780,00	647 780,00	55 061,30	702 841,30	CAF	518 224,00	647 780,00	518 224,00							
						FOND PROPRE	129 556,00			129 556,00						
CENTRE SOCIAL ZABITAN		852 724,16	852 724,16	72 481,55	925 205,71	CAF	682 179,00	350 000,00	280 000,00		502 724,16	402 179,00				
						FOND PROPRE	170 545,16			70 000,00			100 545,16			
City stade "Bernadin LANCASTRE"	Aménagement périphérique du Plateau Bernardin Lancastre en espace de convivialité		100 000,00	8 500,00	108 500,00	FONDS PROPRE	100 000,00				100 000,00		100 000,00			
Projet covoiturage - Espace Ferdinand LOBEAU	Au titre des fonds vert porté par l'ETAT la collectivité prévoit par cet outil la mise ne oeuvre de son PDC et d'une aire de covoiturage en coeur de ville sur le plateau/ parking de l'espace Ferdinand LOBEAU		150 000,00	12 750,00	162 750,00			150 000,00	120 000,00							
						FONDS VERT	120 000,00									
						FONDS PROPRE	30 000,00			30 000,00						
	Mise aux normes réseau électrique	39 440,00				DAC	491 706,00		281 106,00			210 600,00				

Mise aux normes de la Médiathèque	Matériel informatique	47 733,00				FONDS PROPRE	54 634,00	312 340,00		31 234,00	234 000,00		23 400,00				
	Second œuvre	60 200,00															
	Mobilier	48 300,00	546 340,00	46 438,90	592 778,90												
	espace d'exposition	234 000,00															
	Acquisition médiathèque mobile	67 000,00															
	MO	49 667,00															
Plateaux sportifs dans le cadre du contrat PEVI	Cousinière et Géry		400 000,00	34 000,00	434 000,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL	320 000,00	400 000,00	320 000,00								
						FOND PROPRE	80 000,00			80 000,00							
RENOUVATION EGLISE SAINT-JOSEPH	TRAVAUX	1 023 781,66	1 252 840,62	106 491,45	1 359 332,07	DAC	446 540,62	125 000,00			125 000,00						
	ETUDE TECHNIQUE	229 058,96				REGION	556 200,00										
	MO	160 897,76				LOTO DU PATRIMOINE											
	ASSURANCE	15 300,00				FOND PROPRE	250 000,00			125 000,00			125 000,00				
	DIVERS HONORAIRES	52 861,20															
PISCINE HORS SOL	VRD	200 000,00	200 000,00	17 000,00	217 000,00	DETR 2025	150 000,00				200 000,00	150 000,00					
						FOND PROPRE	50 000,00					50 000,00					
INFORMATISATION			110 000,00	9 350,00	119 350,00	FOND PROPRE	110 000,00				110 000,00		110 000,00				
MOBILIER			100 000,00	8 500,00	108 500,00	FOND PROPRE	100 000,00				100 000,00		100 000,00				
MISE AUX NORMES ELECTRIQUES DANS LES ECOLES			150 000,00	12 750,00	162 750,00	FOND PROPRE	150 000,00				150 000,00		150 000,00				
ADRESSAGE			80 000,00	6 800,00	86 800,00	FOND PROPRE	80 000,00				40 000,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	
RENOVATION DE LA PISTE DU STADE	ETUDE	40 000,00	1 240 000,00	105 400,00	1 345 400,00	ANS	620 000,00	40 000,00							620 000,00		
	TRAVAUX	1 200 000,00				FEDER	372 000,00					1 200 000,00	372 000,00				
						FONDS PROPRE	248 000,00										
											40 000,00			208 000,00			
TOTAL GENERAL			22 253 739,75	1 891 567,88	24 145 307,63	0,00	22 194 776,77	4 068 661,30	2 790 443,16	1 640 321,64	3 641 724,16	1 322 779,00	2 318 945,16	4 290 350,99	3 582 280,79	708 070,20	
TOTAL TVA				1 891 567,88						4,00	309 546,55		309 546,55	364 679,83		364 679,83	
TOTAL TTC					24 145 307,63					1 640 325,64	3 951 270,71		2 628 491,71	4 655 030,82		1 072 750,03	